



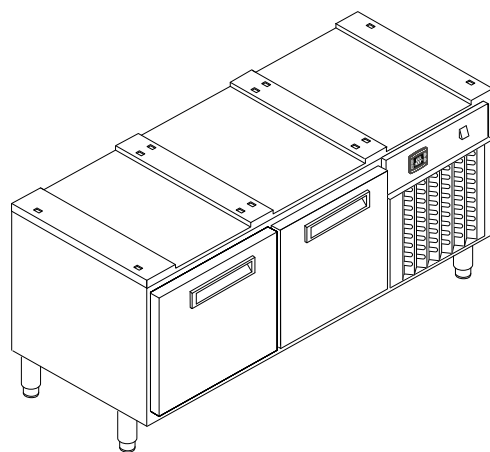
MOD: N22/BR2T12-R2

Production code : 393602

05/2025

Base réfrigérée

N7E / N9E

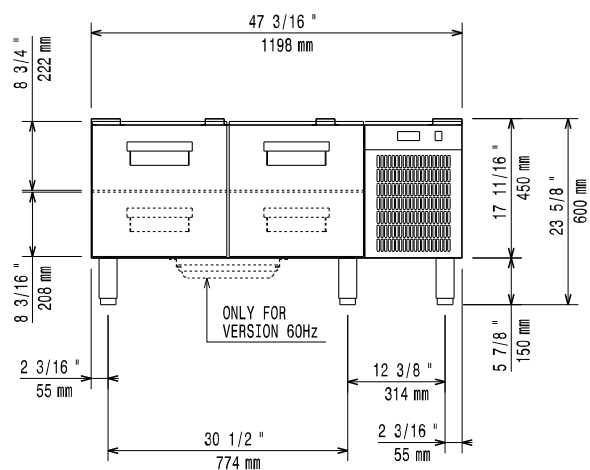
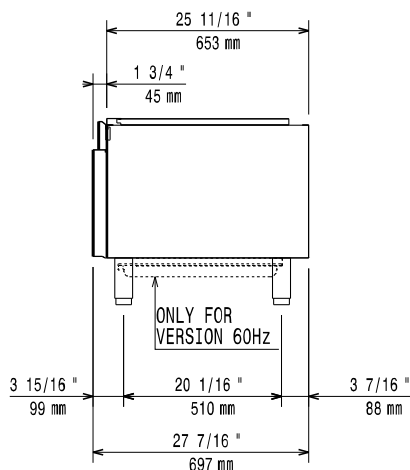


FR Instructions pour l'installation et l'utilisation



59589FF01- 2021.11

Schéma d'installation



MODELS N7E:

+7TTAECOMIN +7TTCPCOMIN
+7TTAECOMIR +7TTCPCOMIR
+7TTCECOMIN +7TTEPCOMIN
+7TTCECOMIR +7TTEPCOMIR
+7TTAPCOMIN +7TTBECOMIN
+7TTAPCOMIR +7TTBECOMIR
+7TTEECOMIN +7TTBPCOMIN
+7TTEECOMIR +7TTBPCOMIR

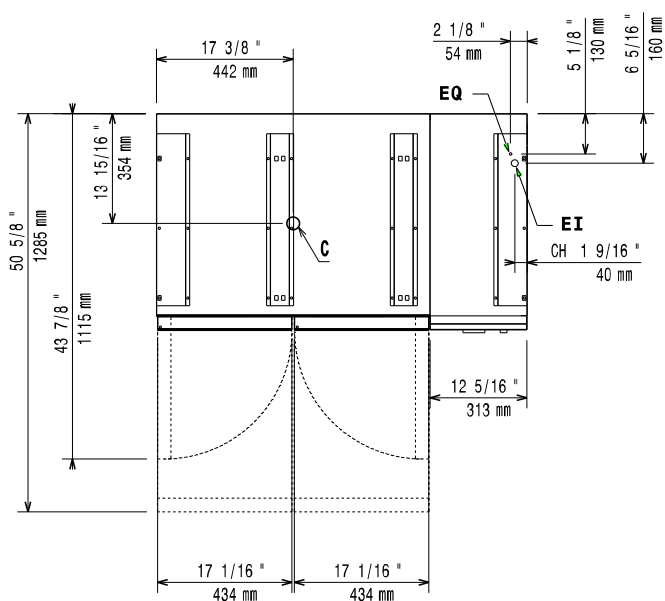
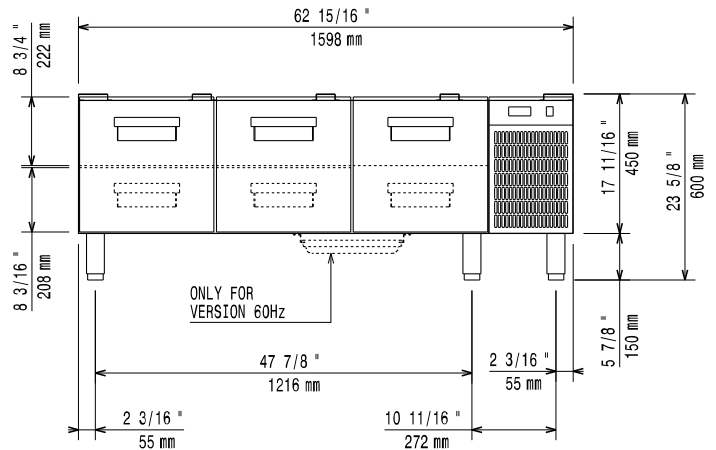
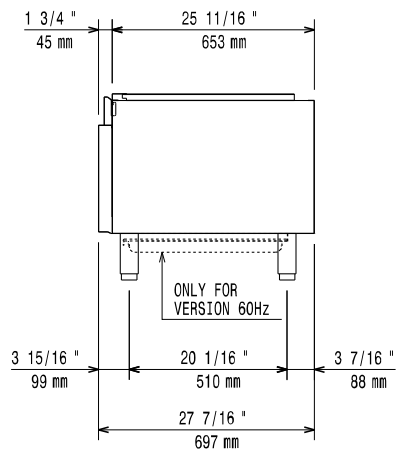


Schéma d'installation



MODELS N7E:

+7TTBECOMKN
+7TTBECOMKR
+7TTBPCOMKN
+7TTBPCOMKR
+7TTAECOMKN
+7TTAECOMKR
+7TTCECOMKN
+7TTCECOMKR
+7TTAPCOMKN
+7TTAPCOMKR
+7TTCPCOMKN
+7TTCPCOMKR

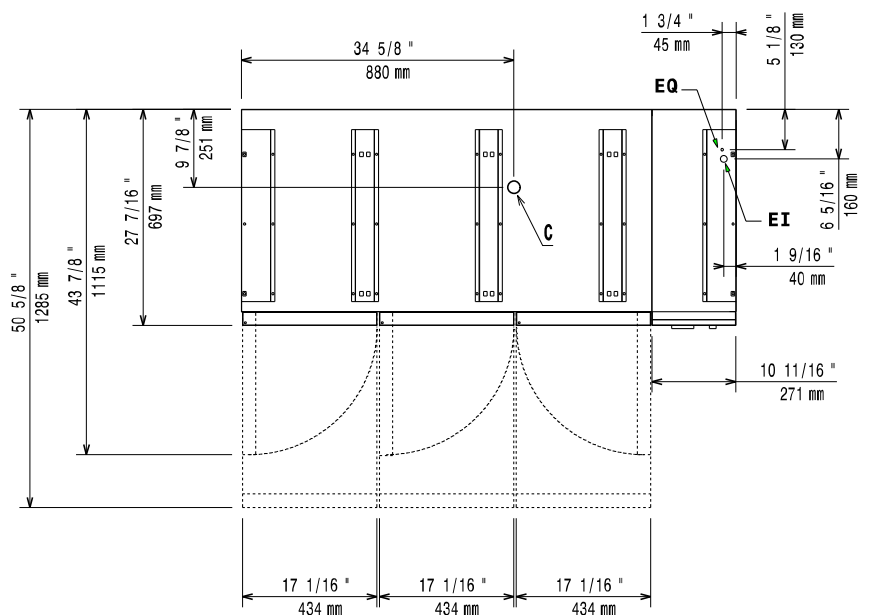
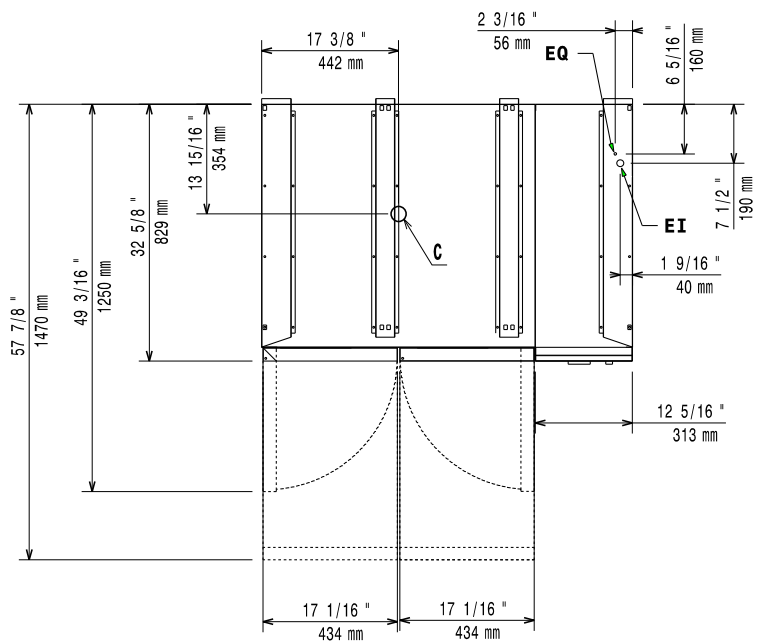
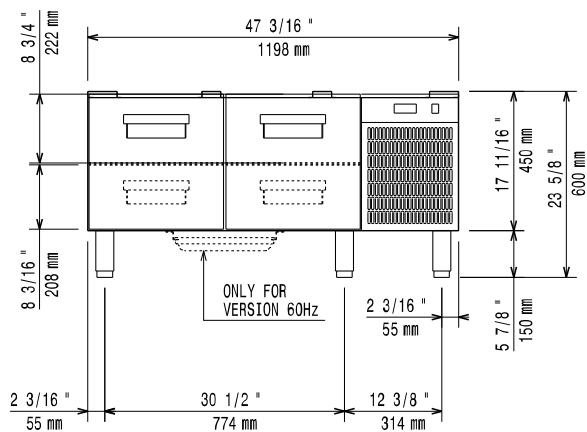
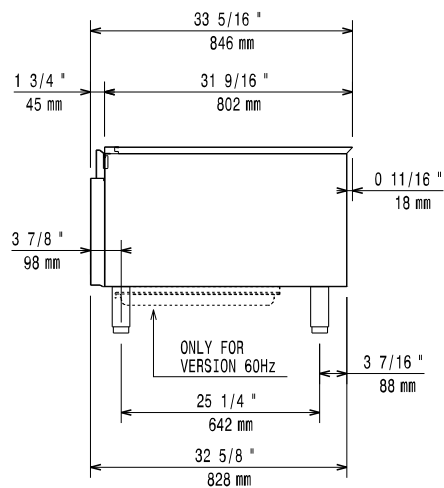


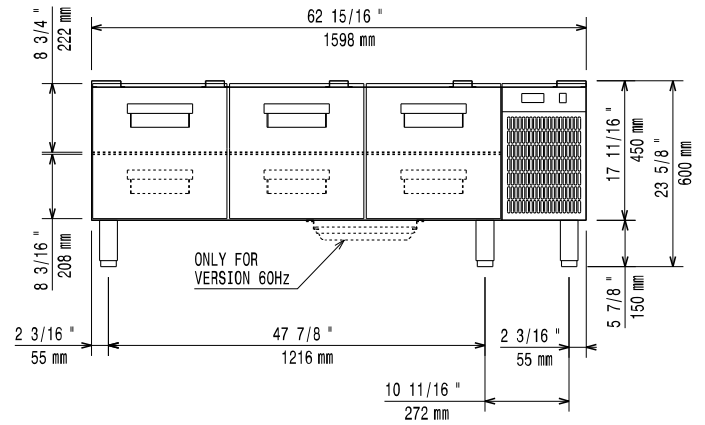
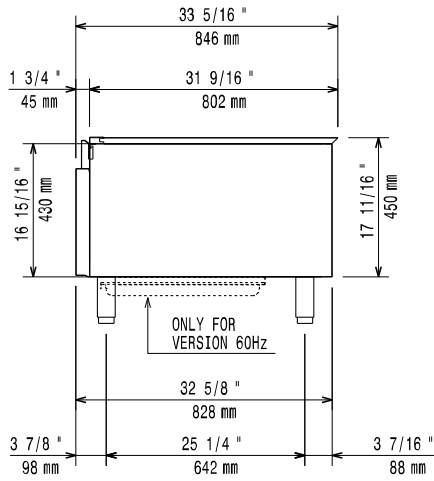
Schéma d'installation



MODELS N9E:

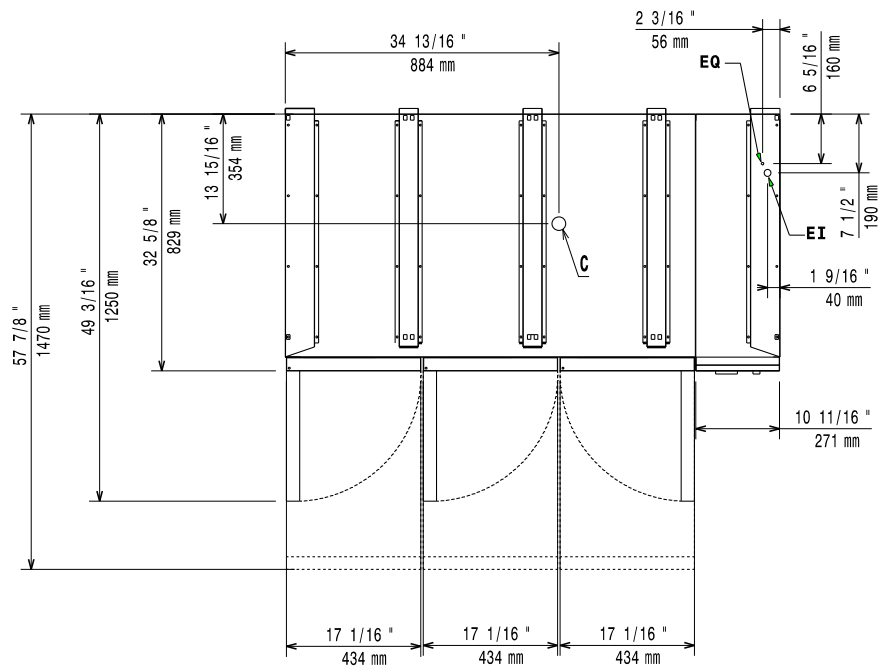
- +9TTAECOMIN
- +9TTAECOMIR
- +9TTAPCOMIN
- +9TTAPCOMIR

Schéma d'installation



MODELS N9E:

+9TTAECOMKN
+9TTAECOMKR
+9TTAPCOMKN
+9TTAPCOMKR
+9TTBECOMKN
+9TTBECOMKR
+9TTBPCOMKN
+9TTBPCOMKR



EI – Entrée du câble d'alimentation
EQ – Équipotentiel

C – Vidange des condensats (60 Hz)

Préambule



Lire attentivement les instructions suivantes, y compris les conditions de garantie, avant d'installer et d'utiliser l'appareil.

Visiter notre site Web www.electroluxprofessional.com et ouvrir la section Support pour :



Enregistrer le produit



Recevoir des trucs et astuces sur le produit et des informations sur l'entretien et la réparation

Le Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien (ci-après dénommé le « Manuel ») fournit à l'utilisateur des informations utiles pour utiliser correctement et en toute sécurité l'appareil.

Tout ce qui suit ne doit en aucun cas être considéré comme une longue liste d'avertissements contraignante, mais plutôt comme une série d'instructions destinées à améliorer, à tous les égards, les performances de l'appareil et surtout à éviter des dommages corporels ou matériels résultant de procédures d'utilisation et de gestion inadéquates.

Il est essentiel que toutes les personnes chargées du transport, de l'installation, de la mise en service, de l'utilisation, de l'entretien, de la réparation et du démontage de l'appareil consultent et lisent attentivement ce Manuel avant de procéder aux différentes opérations, et ce afin de prévenir toute manœuvre erronée et non appropriée susceptible de nuire à l'intégrité de l'appareil ou à la sécurité des personnes. Il est recommandé d'informer régulièrement l'utilisateur sur les consignes en matière de sécurité. En outre, il est important d'instruire et de communiquer les consignes d'utilisation et d'entretien de l'appareil au personnel autorisé à intervenir sur l'appareil.

Il est également important que le Manuel soit toujours à la disposition de l'opérateur et soigneusement conservé sur le lieu d'utilisation de l'appareil afin qu'il soit immédiatement à portée de main pour être consulté en cas de doutes et chaque fois que les circonstances le requièrent.

Après avoir lu ce Manuel, si des doutes ou des incertitudes persistent quant à l'utilisation de l'appareil, ne pas hésiter à contacter le Fabricant ou le SAV agréé, qui sera toujours à disposition pour garantir un service rapide et soigné, en vue d'assurer un meilleur fonctionnement et une efficacité optimale de l'appareil. Pour rappel, les normes en matière de sécurité, d'hygiène et de protection de l'environnement en vigueur dans le pays d'installation devront toujours être appliquées en cours d'utilisation de l'appareil. Il incombe, par conséquent, à l'utilisateur de s'assurer que l'appareil est démarré et utilisé uniquement dans les conditions de sécurité optimales prévues pour les personnes, les animaux et les choses.



IMPORTANT

- Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'opérations effectuées sur l'appareil au mépris des instructions de ce Manuel.
- Le fabricant se réserve le droit de modifier, sans préavis, les caractéristiques des appareils présentés dans cette publication.
- Toute reproduction, même partielle, du présent Manuel est interdite.
- Ce Manuel est disponible en format numérique. À cet effet :
 - contacter le concessionnaire ou le service clientèle ;
 - téléchargement du dernier manuel mis à jour sur le site internet ;
- Le Manuel doit être toujours conservé à côté de l'appareil, dans un lieu d'accès aisé. Les opérateurs et le personnel préposées à l'utilisation et à l'entretien de l'appareil doivent pouvoir le trouver et le consulter facilement à tout moment.

Table des matières

A	AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ	10
A.1	Informations générales	10
A.2	Équipements de protection individuelle	11
A.3	Sécurité générale	11
A.4	Caractéristiques techniques	12
A.5	Protections installées sur l'appareil	13
A.6	Pictogrammes de sécurité à placer sur l'appareil ou à proximité	13
A.7	Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible	13
A.8	Risques résiduels	14
A.9	Chargement et déchargement du produit	15
A.10	Transport, manutention et stockage	15
A.11	Installation et montage	16
A.12	Branchement électrique	16
A.13	Mise en place	16
A.14	Limites d'encombrement de l'appareil	16
A.15	Modèles à groupe distant	17
A.16	Entretien de l'appareil	17
A.17	Entretien préventif	17
A.18	Pièces et accessoires	17
A.19	Mesures de précaution pour l'utilisation et l'entretien	17
A.20	Entretien de l'appareil	18
A.21	Élimination de l'appareil	18
B	GARANTIE	18
B.1	Conditions de garantie et exclusions de la garantie	18
C	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	19
C.1	Données d'identification de la machine et du fabricant	19
C.2	Comment interpréter la description de fabrication	20
C.3	Caractéristiques techniques	20
C.4	Classe climatique	21
C.5	Matériaux et fluides utilisés	21
D	INFORMATIONS GÉNÉRALES	21
D.1	Introduction	21
D.2	Utilisation prévue et contraintes d'utilisation	21
D.3	Essai et inspection	21
D.4	Droits d'auteur	21
D.5	Conservation du Manuel	21
D.6	Destinataires du Manuel	21
D.7	Définitions	21
D.8	Responsabilités	22
E	EMPLOI COURANT	22
E.1	Caractéristiques du personnel formé à l'utilisation ordinaire de l'appareil	22
E.2	Caractéristiques du personnel autorisé à intervenir sur l'appareil	22
E.3	Opérateur qualifié chargé de l'utilisation courante	22
F	INSTALLATION ET MONTAGE	22
F.1	Introduction	22
F.2	Responsabilités du client	22
F.3	Élimination de l'emballage	23
F.4	Pose de la charge, stockage et positionnement	23
F.5	Installation d'un appareil sur plan sur la base réfrigérée	23
F.6	Union d'appareils sur des bases réfrigérées (modèles N7E seulement)	23
F.7	Branchements au gaz, à l'électricité, à l'eau et autres (le cas échéant, selon le type d'appareil et/ou du modèle)	23
F.8	Branchement électrique	23
F.9	Branchement à la terre et nœud équipotentiel	24
G	INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR	24
G.1	Utilisation	24
G.1.1	Modèles réfrigérateur	24
G.1.2	Modèles congélateur	24
G.2	Chargement du produit	24
H	NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE L'APPAREIL	25
H.1	Entretien courant	25
H.1.1	Informations concernant l'entretien	25
H.1.2	Nettoyage de l'appareil et des accessoires	25
H.1.3	Premier nettoyage	25
H.1.4	Périodes d'inutilisation	25
H.1.5	Intérieur (tous les 6 mois)	25
H.2	Réparation et entretien exceptionnel	26
H.3	Intervalles d'entretien	26
I	MISE AU REBUT DE LA MACHINE	27
I.1	Stockage des déchets	27
I.2	Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil	27

A AVERTISSEMENT ET CONSIGNES DE SÉCURITÉ

A.1 Informations générales

Afin de pouvoir utiliser cet appareil en toute sécurité et comprendre correctement le Manuel, il est recommandé d'avoir une bonne connaissance des termes et des conventions typographiques utilisés dans la documentation. Afin de distinguer et d'être en mesure de reconnaître aisément les différents types de danger, les symboles suivants sont utilisés dans le présent Manuel :



AVERTISSEMENT

Danger pour la santé et la sécurité des opérateurs



AVERTISSEMENT

Risque d'électrocution - tension dangereuse.



ATTENTION

Risque de détérioration de l'appareil ou du produit.



AVERTISSEMENT

Risque d'incendie / matériaux inflammables



IMPORTANT

Instructions ou informations importantes concernant le produit



Équipotentialité



Lire attentivement toutes les instructions avant d'utiliser l'appareil



Détails et explications

- Seuls des techniciens spécialisés sont autorisés à intervenir sur l'appareil.
- Cet appareil est conçu pour être utilisé dans des applications commerciales et collectives, comme des cuisines de restaurants, des cantines, des hôpitaux ou des entreprises commerciales, comme des boulangeries, des boucheries, etc., pas pour la production alimentaire de masse en continu. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des mineurs ou des adultes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou sans expérience ni connaissance de son fonctionnement.
- Ne pas laisser les enfants jouer avec l'appareil.
- Tenir tous les emballages et les détergents hors de portée des enfants.
- Le nettoyage et l'entretien ne doivent jamais être confiés à des enfants laissés sans surveillance.
- Par mesure de sécurité, ne pas stocker ou utiliser de l'essence ou d'autres matériaux inflammables, liquides ou gazeux, à côté de cet appareil ou d'autres appareils.
- Ne pas conserver de substances explosives, comme des récipients sous pression contenant un produit inflammable, dans cet appareil.

- Se référer aux données figurant sur la plaque signalétique de l'appareil pour tous contacts avec le fabricant (par exemple, demande de pièces détachées, etc.).
- Au moment de la démolition de l'appareil, le marquage devra être détruit.
- Conserver cette notice en lieu sûr pour toute consultation future.

A.2 Équipements de protection individuelle

Tableau récapitulatif des équipements de protection individuelle (EPI) à utiliser durant les différentes phases d'utilisation de l'appareil.

Phase	Vêtements de protection 	Chaussures de travail 	Gants 	Lunettes 	Casque 
Transport	—	●	○	—	○
Manutention	—	●	○	—	—
Déballage	—	●	○	—	—
Montage	—	●	● ¹	—	—
Emploi courant	●	●	● ²	—	—
Réglages	○	●	—	—	—
Nettoyage normal	○	●	● ¹⁻³	○	—
Nettoyage exceptionnel	○	●	● ¹⁻³	○	—
Entretien	○	●	○	—	—
Démontage	○	●	○	○	—
Démolition	○	●	○	○	—
Légende :					
●	EPI PRÉVU				
○	EPI À DISPOSITION OU À UTILISER SI NÉCESSAIRE				
—	EPI NON PRÉVU				

1. Pendant ces opérations, porter des gants résistants aux coupures. À noter que la non-utilisation d'équipements de protection individuelle de la part des opérateurs, du personnel spécialisé ou des utilisateurs peut exposer à d'éventuels problèmes de santé (en fonction du modèle).

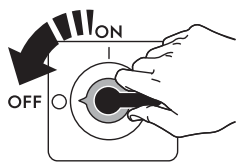
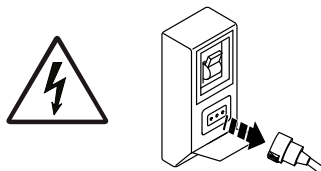
2. Pendant ces opérations, porter des gants résistants à la chaleur pour protéger les mains contre tout contact avec des aliments chauds ou des pièces chaudes de l'appareil et/ou pour en retirer des éléments chauds. À noter que la non-utilisation d'équipements de protection individuelle de la part des opérateurs, du personnel spécialisé ou des utilisateurs peut exposer à un risque chimique et provoquer d'éventuels problèmes de santé (en fonction du modèle).

3. Pendant ces opérations, porter des gants adaptés au contact avec les substances chimiques utilisées (se référer à la fiche de données de sécurité des substances utilisées pour les informations concernant les EPI requis). À noter que la non-utilisation d'équipements de protection individuelle de la part des opérateurs, du personnel spécialisé ou des utilisateurs peut exposer à un risque chimique et provoquer d'éventuels problèmes de santé (en fonction du modèle).

A.3 Sécurité générale

- Les appareils sont équipés de dispositifs de sécurité électriques et/ou mécaniques destinés à protéger les utilisateurs et l'appareil.

- Il est interdit de faire fonctionner l'appareil après avoir retiré, manipulé ou endommagé les protections et les dispositifs de sécurité.
- Ne modifier en aucun cas les pièces fournies avec l'appareil.
- Plusieurs illustrations du présent manuel représentent l'appareil ou certaines de ses parties, sans protections ou avec des protections retirées. Ceci dans le seul but de simplifier les explications. Il est formellement interdit d'utiliser l'appareil sans dispositifs de protection ou avec des dispositifs désactivés.



Avant toute procédure d'installation, de montage, de nettoyage ou d'entretien, couper l'alimentation électrique de l'appareil.

- Il est interdit de retirer, d'altérer ou de rendre illisibles les marquages, les étiquettes et signaux de sécurité, de danger et d'instruction présents sur l'appareil.
- Le niveau de pression sonore d'émission pondéré A ne dépasse pas 70 dB (A).
- Débrancher l'appareil en cas de panne ou de dysfonctionnement.
- Ne pas utiliser de produits (même dilués) contenant du chlore (hypochlorite de sodium, acide chlorhydrique ou muriatique, etc.) pour nettoyer l'appareil ou le sol sous l'appareil.
- Ne pas pulvériser des aérosols à proximité de cet appareil lorsqu'il est en marche.
- Installer l'appareil dans un endroit bien aéré, afin de garantir un renouvellement approprié de l'air toutes les heures. Vérifier que le système de ventilation, quel qu'il soit, reste toujours opérationnel et efficace pendant toute la durée d'utilisation de l'équipement.
- Ne pas obstruer le flux d'air de combustion et de ventilation.
- Les opérations suivantes doivent être confiées exclusivement au personnel spécialisé autorisé ou aux techniciens du SAV, munis de tous les équipements de protection individuelle (*A.2 Équipements de protection individuelle*), des outils, des matériels et des moyens auxiliaires appropriés et qui peuvent demander au fabricant un Manuel de service :
 - Installation et montage
 - Mise en place
 - Branchement électrique
 - Nettoyage, réparation et entretien exceptionnel de l'appareil
 - Élimination de l'appareil
 - Intervention sur les équipements électriques

A.4 Caractéristiques techniques

Matériaux et fluides utilisés

- Le gaz R290 est un gaz potentiellement inflammable et explosif ! Il est absolument nécessaire de prendre toutes précautions utiles pour éviter tout danger lié à la nature de ce gaz pendant n'importe quelle opération ordinaire et extraordinaire effectuée sur l'appareil.

Performances

Niveau de pression acoustique équivalent Leq dB(A) ¹	<70
---	-----

1. Les valeurs d'émissions sonores sont conformes à la norme EN ISO 11204. La valeur pourrait augmenter en fonction du lieu de travail où celle-ci est mesurée.

Classe climatique

La classe climatique décrite sur la plaque signalétique se réfère aux valeurs suivantes :

- CLASSE CLIMATIQUE : 5
 - 43°C (IEC/EN 60335-2-89)
 - 40°C de température ambiante avec un taux d'humidité relative de 40 % (EN 16825).

A.5 Protections installées sur l'appareil

Protections

L'appareil est équipé :

- de protections fixes (par exemple, carters, couvercles, panneaux latéraux, etc.) fixées à l'appareil et/ou au châssis au moyen de vis ou de raccords rapides, qu'il est possible de démonter ou d'ouvrir uniquement à l'aide d'outils ; c'est pourquoi l'utilisateur ne peut pas retirer ou toucher à ces dispositifs. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de manipulation ou de non-utilisation de ces dispositifs.
- des protections mobiles verrouillées (porte) pour accéder à l'intérieur de l'appareil ;
- des volets d'accès à l'équipement électrique de l'appareil, réalisés à l'aide de panneaux à charnières, qu'il est possible d'ouvrir avec des outils. Il est interdit d'ouvrir la porte lorsque l'appareil est branché sur secteur.

A.6 Pictogrammes de sécurité à placer sur l'appareil ou à proximité

Interdiction	Signification
	Il est interdit de retirer les dispositifs de sécurité
	Il est interdit d'utiliser de l'eau pour éteindre les incendies (au niveau des pièces électriques)
	Veiller à ce que la zone autour de l'appareil soit dégagée, et sans matériaux combustibles à proximité. Ne pas conserver de matières inflammables à proximité de cet appareil
Danger	Signification
	prudence, surface chaude
	Risque d'électrocution (au niveau des pièces électriques avec indication de la tension)

A.7 Utilisation incorrecte raisonnablement prévisible

Toute utilisation autre que celle spécifiée dans le présent manuel est considérée comme incorrecte. Pendant le fonctionnement de l'appareil, les travaux ou activités différents de ceux prévus sont considérés incorrects et peuvent entraîner, en général, des risques pour la sécurité des utilisateurs et endommager l'appareil. Sont considérés comme usages incorrects raisonnablement prévisibles :

- l'absence d'entretien, de nettoyage, de contrôles réguliers de l'appareil ;
- les modifications structurelles ou de la logique de fonctionnement ;

- la manipulation des écrans ou des dispositifs de sécurité ;
- la non-utilisation des équipements de protection individuelle par les opérateurs, le personnel spécialisé et le personnel chargé de l'entretien ;
- la non-utilisation d'accessoires appropriés (par ex., l'utilisation d'équipements ou d'échelles non adaptés) ;
- l'entreposage à proximité de l'appareil de matériaux combustibles ou inflammables, ou quoi qu'il en soit, non compatibles ou n'ayant aucun lien avec le travail à effectuer ;
- l'installation incorrecte de l'appareil ;
- l'introduction dans l'appareil d'objets ou de choses incompatibles avec l'utilisation ou pouvant nuire à l'appareil ou aux personnes ou polluer l'environnement ;
- l'utilisation de l'appareil pour se hisser plus haut ;
- le non-respect des instructions relatives à l'utilisation pour laquelle l'appareil est conçu ;
- d'autres comportements comportant des risques que le Fabricant ne peut éliminer.



AVERTISSEMENT

Les comportements décrits ci-dessus sont interdits !

A.8 Risques résiduels

L'appareil présente des risques qui n'ont pas été entièrement éliminés par la conception ou l'installation de protections appropriées. Quoi qu'il en soit, l'opérateur a été informé de ces risques dans le présent manuel, qui indique précisément le type d'équipements de protection individuelle dont doit se munir le personnel intervenant sur l'appareil. Pour réduire les risques, prévoir suffisamment d'espace pour installer l'unité.

Afin de maintenir ces conditions, les zones autour de l'appareil doivent toujours :

- être dégagées (absence d'échelles, d'outils, de récipients, de boîtes, etc.) ;
- être propres et sèches ;
- être parfaitement éclairées.

Afin de fournir au client une information complète, les risques résiduels présentés par l'appareil sont énoncés ci-après : ces comportements sont considérés comme incorrects et formellement interdits.

Risque résiduel	Description d'une situation dangereuse
Glissement ou chute	L'opérateur peut glisser en présence d'eau, de liquide ou de saleté sur le sol.
Brûlure/abrasions (par exemple, résistances, plaque froide, lamelles et tuyaux du circuit de refroidissement)	L'opérateur touche intentionnellement ou non certains composants internes de l'appareil sans se munir de gants de protection.
Électrocution	Contact avec les parties électriques sous tension au cours des opérations d'entretien effectuées sans mettre préalablement le tableau électrique hors tension
Écrasement ou lésion	Il se peut que le personnel spécialisé n'ait pas fixé correctement la console de commande permettant d'accéder au compartiment technique. Celui-ci risque alors de se refermer subitement.

Risque résiduel	Description d'une situation dangereuse
Basculement des charges	En cas de manutention de l'appareil ou de retrait de son emballage à l'aide d'accessoires ou de systèmes de levage non appropriés, ou en présence d'un chargement non équilibré.
Chimique	Contact avec des substances chimiques (par ex., détergent, produit de rinçage, détartrant, etc.) sans recourir aux mesures de sécurité qui s'imposent. Veiller à toujours consulter les fiches de sécurité et les étiquettes des produits utilisés.
Fermeture brusque du couvercle/ de la porte/ de la porte du four (le cas échéant, selon le type d'appareil)	L'opérateur chargé de l'utilisation courante pourrait fermer brusquement et volontairement la porte/les tiroirs (le cas échéant, selon le type d'appareil) • couvercle • porte/s • tiroirs

A.9 Chargement et déchargement du produit



AVERTISSEMENT

- Couvrir ou envelopper les aliments avant de les introduire à l'intérieur du réfrigérateur et éviter d'introduire des aliments trop chauds ou liquides en cours d'évaporation.
- Ne pas utiliser d'ustensiles mécaniques ou autres pour accélérer le dégivrage, en dehors de ceux préconisés par le fabricant.
- Ne pas endommager le circuit.
- Ne pas utiliser d'appareils électriques à l'intérieur des compartiments pour la conservation d'aliments congelés à l'intérieur de l'appareil, sauf sur recommandation du Fabricant.
- En ce qui concerne la charge maximale admise sur chaque tiroir, respecter les indications figurant dans le tableau ci-dessous :

CHARGE MAXIMALE PAR CLAYETTE	54 KG
------------------------------	-------

A.10 Transport, manutention et stockage

- Pour les possibilités d'empilement lors du transport, de la manutention et du stockage, voir les indications figurant sur l'emballage.
- Durant les phases de chargement et de déchargement, il est interdit de se tenir sous des charges suspendues. L'accès à la zone de travail est interdit au personnel non autorisé.
- Le poids de l'appareil ne suffit pas pour le maintenir immobile.
- Pour effectuer le levage de l'appareil, il est interdit de l'ancrer à des parties mobiles ou faibles, telles que : carters, canalisations électriques, parties pneumatiques, etc.
- Ne jamais pousser ou tirer l'appareil pour le déplacer, car il pourrait se renverser. Utiliser un outillage approprié pour soulever l'appareil.
- Pour les opérations de déchargement et de stockage de l'appareil, préparer une zone adaptée, avec un sol plat.
- Le personnel chargé du transport, de la manutention et du stockage de l'appareil doit obligatoirement avoir été formé et entraîné à l'utilisation en toute sécurité des systèmes

de levage et au port des équipements de protection individuelle appropriés au type d'opération à effectuer.

- Au moment de l'enlèvement des systèmes d'ancrage, vérifier que la stabilité des pièces qui composent l'appareil ne dépend pas de l'ancrage et que cette opération ne provoque donc pas la chute de la charge du véhicule. Avant de décharger les composants de l'appareil, s'assurer que tous les systèmes d'ancrage ont été retirés.

A.11 Installation et montage

- Les opérations décrites doivent être effectuées conformément aux normes de sécurité en vigueur et aux prescriptions en vigueur dans le pays d'utilisation.
- La fiche (le cas échéant) doit être facile d'accès même après l'installation définitive de l'appareil.
- Les appareils ne sont pas prévus pour être installés à l'extérieur et/ou dans des endroits exposés aux agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.).

A.12 Branchement électrique

- Le système d'alimentation doit être adapté au courant nominal de l'appareil connecté ; le branchement électrique de l'appareil doit être réalisé conformément aux normes et aux prescriptions en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Les informations relatives à la tension d'alimentation de l'appareil sont présentes sur la plaque signalétique.
- Entre le câble d'alimentation et la ligne électrique, prévoir un interrupteur différentiel magnétothermique correctement dimensionné en fonction de l'absorption spécifiée sur la plaque signalétique, avec une ouverture des contacts permettant une déconnexion complète dans les conditions de la catégorie de surtension III, conforme aux normes en vigueur.
- Tout câble d'alimentation détérioré doit être remplacé par le SAV ou par le personnel spécialisé de façon à prévenir tout risque.
- Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'accidents dérivant du non-respect des consignes ci-dessus ou des normes de sécurité électrique en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.
- Vérifier la présence d'un disjoncteur de sécurité entre le câble d'alimentation de l'appareil et le réseau électrique. L'ouverture des contacts et le courant de dispersion maximum doivent être conformes aux réglementations en vigueur en matière de sécurité.

A.13 Mise en place

- Installer les appareils en adoptant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.
- Veiller à ce que l'endroit où l'appareil doit être installé ne soit pas pollué par des substances corrosives (chlore, etc.). S'il est impossible de garantir l'absence de corrosion, il faudra enduire toute la surface en acier inoxydable d'une couche de paraffine de protection, à l'aide d'un chiffon imbibé de paraffine. Le fabricant décline toute responsabilité en présence d'effets corrosifs dus à des causes extérieures.

A.14 Limites d'encombrement de l'appareil

- Les appareils ne peuvent pas être encastrés. Laisser 100 mm minimum entre l'appareil et les parois latérales et 100 mm par rapport à la paroi arrière ou suffisamment d'espace pour permettre les opérations d'entretien et de maintenance.
- Veiller à maintenir une distance d'au moins 100 mm entre l'appareil et toutes les parois combustibles. Ne pas entreposer ni utiliser de matières et de liquides inflammables à proximité de l'appareil.

A.15 Modèles à groupe distant

Mise en place

- Installer l'appareil en adoptant toutes les mesures de sécurité prévues pour ce type d'opérations, y compris les consignes anti-incendie.
- Choisir l'unité de condensation à distance en fonction des conseils du fabricant. Consulter la fiche technique de l'équipement.
- Si les dimensions de l'unité de condensation à distance ne sont pas standard, consulter la fiche technique ou le site du fabricant ou du revendeur/centre d'assistance agréé pour connaître la puissance frigorifique.
- L'installation de l'appareil et de l'unité de condensation du liquide réfrigérant doit être effectuée uniquement par le personnel compétent du fabricant ou par le personnel spécialisé.

A.16 Entretien de l'appareil

- Ne pas toucher l'appareil avec les mains et/ou les pieds humides ou nus.
- Avant de procéder au nettoyage, mettre l'appareil en situation de sécurité.
- Éviter que l'huile ou la graisse entrent en contact avec les parties en matière plastique. Ne pas laisser se déposer de la saleté, de la graisse, des aliments ou toute autre substance sur l'appareil.
- Respecter les exigences pour les interventions d'entretien courant et exceptionnel. Le non-respect de ces avertissements peut entraîner des risques pour le personnel.
- Ne pas asperger d'eau ni utiliser de jets d'eau, des nettoyeurs haute pression ou des nettoyeurs vapeur.

A.17 Entretien préventif

Pour garantir la sécurité et la performance de l'équipement, il est recommandé de demander aux techniciens Electrolux Professional agréés de procéder à son entretien tous les 12 mois, conformément aux manuels d'entretien d'Electrolux Professional. Pour plus de détails, merci de contacter votre SAV Electrolux Professional local.

A.18 Pièces et accessoires

Utiliser exclusivement des accessoires et/ou des pièces détachées d'origine. L'utilisation d'accessoires et/ou de pièces non d'origine invalidera la garantie originale du fabricant outre le fait que l'appareil risque de ne plus être conforme à la norme de sécurité.

A.19 Mesures de précaution pour l'utilisation et l'entretien

- Des risques de nature essentiellement mécanique, thermique et électrique sont présents sur l'appareil. Ces risques ont été neutralisés aux endroits où cela était possible :
 - soit directement en adoptant des solutions appropriées ;
 - soit indirectement en utilisant des écrans, des protections et des dispositifs de sécurité.
- Les éventuelles anomalies sont signalées sur l'affichage situé sur le bandeau de commande.
- Au cours de l'entretien, certains risques qu'il n'est pas possible d'éliminer subsistent ; ceux-ci doivent être neutralisés en adoptant des comportements et des précautions spécifiques.
- Il est interdit d'effectuer des opérations de contrôle, de nettoyage, de réparation et d'entretien sur des organes en mouvement. Les utilisateurs doivent être avertis de cette interdiction par des avis parfaitement visibles.

- Afin de garantir les performances et un fonctionnement optimal de l'appareil, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes données dans le présent Manuel.
- Il est conseillé de contrôler régulièrement le bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et l'isolation des câbles électriques qui devront être remplacés si nécessaire.

A.20 Entretien de l'appareil

- Les intervalles d'inspection et d'entretien dépendent des conditions réelles de fonctionnement de l'appareil et des conditions environnementales (présence de poussière, d'humidité, etc.), raison pour laquelle il n'est pas possible de définir des intervalles très précis. Il est en tous les cas recommandé de procéder à l'entretien approfondi et régulier de l'appareil pour minimiser toutes interruptions de service.
- Il est également recommandé de stipuler un contrat d'entretien préventif et programmé avec le SAV.
- Avant de procéder à l'entretien, mettre l'appareil en situation de sécurité.
- Afin de garantir les performances et un fonctionnement optimal de l'appareil, il est indispensable d'effectuer périodiquement l'entretien en suivant les consignes fournies dans le Manuel.

A.21 Élimination de l'appareil

- Avant de se débarrasser de l'appareil, le rendre inutilisable en coupant son câble d'alimentation et en détruisant tout dispositif de fermeture des compartiments afin d'éviter tout risque d'emprisonnement à l'intérieur.

B GARANTIE

B.1 Conditions de garantie et exclusions de la garantie

Si le produit acheté est couvert par une garantie, cette garantie sera conforme aux réglementations locales, sous réserve que le produit soit installé et utilisé aux fins pour lesquelles il a été conçu et selon les modalités décrites dans la documentation appropriée de l'équipement.

La garantie ne s'applique que si le client a utilisé des pièces détachées d'origine et procédé aux entretiens conformément à la documentation en matière d'utilisation et d'entretien mise à disposition sous format imprimé ou électronique par Electrolux Professional.

Electrolux Professional recommande vivement d'utiliser des détergents, produits de rinçage et détartrants agréés par Electrolux Professional afin d'obtenir des résultats optimum et maintenir le produit à son niveau d'efficacité maximum au fil du temps.

La garantie Electrolux Professional ne couvre pas :

- frais de déplacement du technicien pour livrer ou récupérer le produit ;
- installation ;
- formation à l'utilisation/au fonctionnement ;
- remplacement (et/ou fourniture) de pièces d'usure, sauf si ce remplacement résulte de vices de matériaux ou de fabrication signalés dans un délai d'une (1) semaine suivant l'identification de la défaillance ;
- correction du câblage externe ;
- correction de réparations non autorisées ou de dommages, défaillances ou dysfonctionnement provoqués et/ou résultant de ;
 - capacité insuffisante et/ou anormale des systèmes électriques (courant/tension/fréquence, y compris les pics et/ou les pannes) ;
 - inadéquation ou interruption de l'alimentation en eau, vapeur, air, gaz (y compris impuretés et/ou autres

problèmes, non conformes avec les exigences techniques de chaque appareil) ;

- pièces de plomberie, composants ou détergents non approuvés par le fabricant ;
- négligence, utilisation abusive et/ou non-respect par le client des instructions d'utilisation et d'entretien décrites dans la documentation appropriée de l'équipement ;
- procédures incorrectes ou insuffisantes d'installation, réparation, maintenance (y compris manipulations, modifications et réparations effectuées par des tiers non autorisés) et modification des systèmes de sécurité ;
- Utilisation de composants non d'origine (par exemple, pièces d'usure ou pièces détachées) ;
- conditions ambiantes provoquant des contraintes thermiques (par exemple, surchauffe/gel) ou chimiques (par exemple, corrosion/oxydation) ;
- insertion de corps étrangers dans le produit ou association de corps étrangers au produit ;
- accidents ou force majeure ;
- transport et manipulation, y compris rayures, bosses, éclats et/ou autres dégâts de la finition du produit, sauf spécifications contraires, si ces dégâts résultent de vices de matériaux ou de fabrication signalés dans un délai d'une (1) semaine suivant la livraison ;
- produit dont le numéro de série a été supprimé, modifié ou n'est plus facilement lisible ;
- remplacement d'ampoules, filtres et autres consommables ;
- accessoires et logiciel non approuvés ou spécifiés par Electrolux Professional.

La garantie ne couvre aucune activité de maintenance programmée (y compris les pièces nécessaires à cet effet), ni la fourniture de détergents, sauf spécifications contraires prévues par un quelconque accord local, en vertu de conditions locales.

Pour la liste des SAV agréés, consulter le site Web Electrolux Professional.

C CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

C.1 Données d'identification de la machine et du fabricant

Ci-dessous, la reproduction du marquage ou de la plaque signalétique présente sur la machine :

Electrolux Professional SpA - Viale Treviso 15 - 33170 PN (Italy)						L
PNC.			N°			
Mod.						
EL		V	~		Hz	A
						kW
		IP 24		MADE in ITALY		
						

PNC.			Mod.		
PROD. N°					
CLIMATIC CLASS - KLIMA KLASS	B		CAP.	C	
REFRIGERANTE REFRIGERANT TYPE	D			E	
V ~ Hz				g	
				kW	
RESISTENZA SBRINAMENTO DEFROSTING RESISTANCE				F	
				W	
RESISTENZA SCARICO DISCHARGE RESISTANCE	G		W	POTENZA CICLO SBRINAMENTO DEFROSTING POWER INPUT	
					kW
GAS ISOLAMENTO INSULATION GAS	HCFO1233zd				

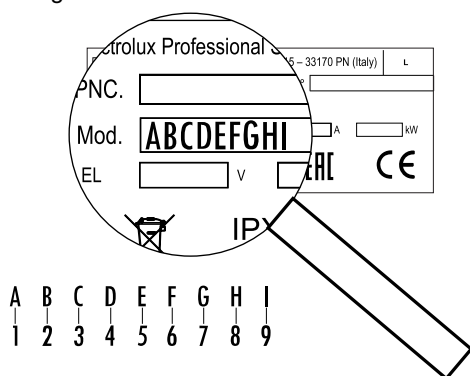
La plaque signalétique contient les données d'identification et techniques de l'appareil. La signification des différentes informations est énoncée ci-après :

PNC	Code de production
Mod.	Description de fabrication du produit
N°	numéro de série
V	Tension d'alimentation
~	Nombres de phases
Hz	Fréquence d'alimentation
kW	Puissance absorbée
A	courant absorbé
IP24	Degré de protection à la poussière et à l'eau
CE	Marque CE
B	Classe climatique
C	capacité nominale
D	type de gaz réfrigérant
E	Grammes de réfrigérant
F	Puissance de la résistance de dégivrage
G	Puissance de la résistance de décharge
L	année de construction
Electrolux Professional SpA Viale Treviso 15 33170 Porde- none Italie	Fabricant

Au moment de l'installation de l'appareil, vérifier que les caractéristiques du branchement électrique correspondent aux indications de la plaque signalétique.

C.2 Comment interpréter la description de fabrication

La description de fabrication présente sur la plaque signalétique a la signification suivante :



1 - Produit / Marque

E	Electrolux
Z	Zanussi
N	To brand

2 - Famille (profondeur)

7	700 mm
9	900 mm

3 - Type de fonction

T	Réfrigérateur ou congélateur
---	------------------------------

4 - Dimensions / Zones / Détails

TA	Réfrigérateur, tiroirs pleine largeur
TB	Réfrigérateur, tiroirs demi-largeur
TC	Réfrigérateur, portes
TD	Réfrigérateur, portes et tiroirs
TE	Congélateur, tiroirs pleine largeur
TF	Congélateur, tiroirs demi-largeur
TG	Congélateur, portes
TH	Base froide double température

5 - Alimentation électrique

E	230V/1 N ~
P	230V/60Hz ~

6 - Type de module

C	Base
---	------

7 - Combinaison de bases

O	Sans objet
---	------------

8 - Largeur de module

MI	1200 mm
MK	1600 mm

9 - Option

N	R290 (gaz pour base réfrigérée)
K	R452A (gaz pour base réfrigérée)
R	Contrôleur à distance

C.3 Caractéristiques techniques

Caractéristiques		MODÈLES	
		Modèle réfrigérateur	Modèle congélateur
Plage de température interne	°C	-2 +10	-19 -22
Alimentation monophasée (50 ou 60 Hz)	V	230	230
Puissance absorbée	W	Voir données plaque signalétique	Voir données plaque signalétique
Courant max. absorbé	A	Voir données plaque signalétique	Voir données plaque signalétique
Production frigorifique	W	Voir données plaque signalétique ¹	Voir données plaque signalétique ²
Température ambiante max.	°C	+ 43	+ 43
Groupe frigorifique	Unité de condensation intégrée	R290	
	Unité de condensation distante	R452a	
Capacité max. du relais	Unité de condensation distante	12 (8)A 250Vac	
Niveau de pression acoustique équivalent Leq dB(A) ³	dB (A)	<70	<70
Charge max. par tablette	kg	54	54
Charge max. par tiroir	kg	40	40
Dimensions de grille/tiroir	mm	Grilles 325 x 530	1 tiroir N7E : 304 x 581*250h 2 tiroirs N7E : 304 x 536*98h 1 tiroir N9E : 304 x 630*250h 2 tiroirs N9E : 304 x 642*98h

1. Avec une température ambiante de +43°C, une température de condensation de +50°C et une température d'évaporation de -15°C

2. Avec une température ambiante de +43°C, une température de condensation de +50°C et une température d'évaporation de -35°C

3. Les valeurs d'émissions sonores sont conformes à la norme EN ISO 11204. La valeur pourrait augmenter en fonction du lieu de travail où celle-ci est mesurée.

C.4 Classe climatique

La classe climatique décrite sur la plaque signalétique se réfère aux valeurs suivantes :

CLASSE CLIMATIQUE : 5

- 43°C [109,4°F] (IEC/EN 60335-2-89)
- 40°C [104°F] ambiante avec un taux d'humidité relative de 40 %
- (IEC/EN ISO 23953).

C.5 Matériaux et fluides utilisés

Les zones entrant en contact avec les produits alimentaires sont réalisées en acier ; des vis et des supports en acier inox sont présents dans lesdites zones.

Les gaz fluorés sont conservés dans un récipient hermétique.

Les groupes frigorifiques utilisent un réfrigérant de type HFC (R452a (GWP:2141)) ou HC, autorisé par les réglementations en vigueur, pour les modèles à réfrigérant R290. Le type et la quantité de gaz utilisé sont indiqués sur la plaque signalétique.

Le CO2 équivalent du gaz peut être calculé en multipliant la valeur GWP par la quantité de gaz.

D INFORMATIONS GÉNÉRALES



AVERTISSEMENT

Voir *“AVERTISSEMENT et consignes de sécurité”*

D.1 Introduction

À noter que les dessins et les schémas figurant dans le Manuel ne sont pas reproduits à l'échelle. Ils servent à compléter les informations écrites et les synthétisent. Ils ne sont aucunement destinés à donner une représentation détaillée de l'appareil.

Dans les schémas d'installation de l'appareil, les valeurs numériques indiquées se réfèrent à des mesures exprimées en millimètres et/ou en pouces.

D.2 Utilisation prévue et contraintes d'utilisation

Cet appareil a été conçu pour la réfrigération ou la conservation de denrées alimentaires. Il est destiné à un usage industriel. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.

Cet appareil est construit conformément aux critères requis par les directives :

- CEE 89/336 Compatibilité électromagnétique
- CEE 73/23 Basse tension
- CEE 98/37 Machines et normes de référence associées.

La base réfrigérée est conçue pour fonctionner dans des installations encastrées. Installations encastrées prévues :

- Installation en ligne et à côté d'autres fonctions de cuisson ;
- Installation sous plan ;
- Installation à l'intérieur d'un compartiment spécial disponible sur demande.

La machine n'est pas livrée avec la finition de la partie supérieure. La partie supérieure de la machine contient un accessoire (haut perforé) servant à installer l'équipement de cuisson spécifique fourni par le fabricant et à en permettre le fonctionnement.



ATTENTION

l'appareil ne convient pas à une installation à l'extérieur ou dans des environnements exposés à des agents atmosphériques (pluie, rayons directs du soleil, etc.).

D.3 Essai et inspection

Nos appareils ont été conçus et optimisés au cours d'essais en laboratoire afin d'obtenir des performances et des rendements élevés.

Les documents annexés témoignent du résultat positif des essais (contrôle visuel - essai gaz/électrique - essai fonctionnel).

D.4 Droits d'auteur

Le présent manuel est exclusivement destiné à être consulté par l'opérateur et ne peut être remis à des tiers sans l'autorisation de la société Electrolux Professional.

D.5 Conservation du Manuel

Le Manuel devra être conservé intact pendant toute la durée de vie de l'appareil, jusqu'à sa démolition. En cas de cession, de vente, de location, de concession d'usage ou de leasing, le présent Manuel devra toujours accompagner l'appareil.

D.6 Destinataires du Manuel

Ce Manuel s'adresse :

- au transporteur et aux personnes chargées de la manutention ;
- au personnel chargé de l'installation et de la mise en service ;
- à l'employeur des utilisateurs de l'appareil et au responsable du lieu de travail ;
- aux opérateurs chargés de l'utilisation courante de l'appareil ;
- personnel spécialisé - SAV (voir Manuel de service).

D.7 Définitions

Les définitions relatives aux différents termes utilisés dans le présent Manuel sont énoncées ci-après. Il est conseillé de les lire attentivement avant toute utilisation de l'appareil.

Opérateur	Personne préposée à l'installation, au réglage, à l'utilisation, à l'entretien, au nettoyage, à la réparation et au transport de l'appareil.
Fabricant	Electrolux Professional SPA ou tout SAV agréé par Electrolux Professional SPA.
Opérateur chargé de l'utilisation courante de l'appareil	Opérateur qui a été informé, formé et instruit quant aux tâches à réaliser et aux risques liés à l'utilisation courante de l'appareil.
SAV ou personnel spécialisé	Opérateur instruit/formé par le fabricant qui, grâce à sa formation professionnelle, à son expérience, à son instruction spécifique, à ses connaissances des réglementations contre les risques d'accident, est en mesure d'évaluer les interventions à effectuer sur l'appareil, de reconnaître et d'éviter les risques. Ses compétences professionnelles couvrent les domaines de la mécanique, de l'électrotechnique, de l'électronique, etc.

Danger	Source de lésions ou de nuisances potentielles pour la santé.
Situation de danger	Toute opération présentant un ou plusieurs risques pour l'Opérateur.
Risque	Probabilité de lésions ou de risques graves pour la santé en situation de danger.
Protections	Mesures de sécurité consistant à utiliser des moyens techniques spécifiques (écrans et dispositifs de sécurité) destinés à protéger les opérateurs contre les dangers.
Écran de protection	Élément d'un appareil utilisé de manière spécifique dans le but de fournir une protection par une barrière physique.
Dispositif de sécurité	Un dispositif (autre qu'un dispositif de protection) qui élimine ou réduit le risque, pouvant être utilisé seul ou avec un dispositif de protection.
Client	Personne qui a acheté l'appareil et/ou qui le gère et l'utilise (par ex., société, chef d'entreprise, entreprise).
Électrocution	Décharge accidentelle de courant électrique sur le corps humain.

D.8 Responsabilités

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages et d'anomalies de fonctionnement résultant :

- du non-respect des instructions contenues dans le présent Manuel ;
- de réparations effectuées de manière incorrecte et du remplacement de pièces différentes de celles spécifiées

dans le catalogue des pièces détachées (le montage et l'utilisation de pièces et d'accessoires non d'origine peuvent nuire au fonctionnement de l'appareil et faire échoir la garantie originale du fabricant).

- des opérations réalisées par des membres non spécialisés du personnel ;
- de modifications ou d'interventions non autorisées ;
- de l'absence de maintenance, ou d'une maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- de l'utilisation impropre de l'appareil ;
- d'événements exceptionnels non prévisibles ;
- de l'utilisation de l'appareil par du personnel qui n'a pas été informé et/ou formé ;
- de la non-application des dispositions en vigueur dans le pays d'utilisation en matière de sécurité, d'hygiène et de santé sur le lieu de travail.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages résultant de transformations ou de modifications arbitraires effectuées par l'utilisateur ou par le client.

La responsabilité de l'identification et de la sélection de équipements de protection individuelle adéquats devant être portés par les opérateurs relève de l'employeur, du responsable du lieu de travail ou du technicien d'assistance technique, conformément aux normes en vigueur dans le pays d'utilisation.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les inexactitudes qui se sont éventuellement glissées dans le Manuel, suite à des erreurs d'impression ou de traduction.

Tout complément au Manuel d'instructions pour l'installation, l'utilisation et l'entretien que le fabricant estimera utile d'adresser au client devra être conservé avec le Manuel et en fera partie intégrante.

E EMPLOI COURANT

E.1 Caractéristiques du personnel formé à l'utilisation ordinaire de l'appareil

Le client doit s'assurer que le personnel chargé de l'utilisation courante de l'appareil a été formé de façon adéquate et possède les compétences requises pour accomplir les tâches confiées, en tenant compte de sa propre sécurité et de celle d'autrui.

Le client devra s'assurer que le personnel a compris les instructions données et, en particulier, celles relatives à la sécurité et à l'hygiène sur le lieu de travail lors de l'utilisation de l'appareil.

E.2 Caractéristiques du personnel autorisé à intervenir sur l'appareil

Il incombe au client de s'assurer que les opérateurs chargés de différentes tâches ont :

- lire et comprendre le Manuel ;
- avoir reçu une formation et un entraînement conformes aux tâches à accomplir afin de les exécuter en toute sécurité ;
- avoir reçu une formation spécifique à l'utilisation correcte de l'appareil.

E.3 Opérateur qualifié chargé de l'utilisation courante

Cet opérateur doit au moins :

- connaître la technologie et avoir une expérience spécifique du fonctionnement de l'appareil ;
- avoir une culture générale de base et une culture technique d'un niveau suffisant pour pouvoir lire et comprendre le contenu du Manuel ; y compris pouvoir interpréter correctement les croquis, la signalisation et les pictogrammes ;
- avoir des connaissances suffisantes pour effectuer en toute sécurité les interventions relevant de sa compétence et spécifiées dans le Manuel ;
- connaître les normes d'hygiène et de sécurité sur le lieu de travail.

En cas d'anomalies importantes (par exemple, court-circuit, câbles hors du bornier, pannes de moteur, détérioration des gaines de protection des câbles électriques, etc.), l'opérateur chargé de l'utilisation courante de l'appareil est tenu de respecter les consignes suivantes :

- désactiver immédiatement l'appareil et débrancher toutes les arrivées (électricité, gaz, eau).

F INSTALLATION ET MONTAGE

F.1 Introduction

Pour assurer le bon fonctionnement de l'appareil et le maintien des conditions de sécurité pendant son utilisation, respecter scrupuleusement les consignes données dans ce paragraphe.



ATTENTION

Avant de déplacer l'appareil, s'assurer que la force portante de l'équipement de levage utilisé est adaptée au poids de l'appareil.

F.2 Responsabilités du client

Tâches et interventions incombant au client :

- prévoir un disjoncteur magnétothermique à réencenchement manuel haute sensibilité ;
- prévoir un dispositif pouvant être bloqué en position ouverte pour le branchement au réseau électrique.
- Vérification de la planéité de la surface d'appui de la machine.
- installer une vanne d'arrêt du gaz à fermeture rapide en amont de chaque appareil (en fonction du modèle). Installer la vanne dans un lieu facilement accessible.
- Pour plus d'informations sur le branchement électrique, voir F.8 *Branchement électrique* ;

F.3 Élimination de l'emballage

Les emballages doivent être mis au rebut conformément aux réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil. Tous les matériaux utilisés pour l'emballage sont compatibles avec l'environnement.

Ils peuvent être conservés sans risque, recyclés ou brûlés dans une installation d'incinération des déchets. Les pièces en plastique recyclables portent les sigles suivants :

	Polyéthylène • Emballage extérieur • Sachet contenant les instructions
	Polypropylène • Sangles
	Polystyrène expansé • Cornières de protection

Les éléments en bois et en carton peuvent être éliminés en respectant les normes en vigueur dans le pays d'utilisation de l'appareil.

F.4 Pose de la charge, stockage et positionnement

Avant de poser la charge, s'assurer que le passage est libre et vérifier que le sol est plat et capable de supporter le poids de la charge.

- Retirer l'appareil de la palette en bois, le poser sur un côté, le faire glisser ensuite par terre.
- Entreposer la machine et/ou ses pièces dans un milieu ambiant non agressif, exempt d'humidité, de vibrations et à une température ambiante comprise entre -10°C et 50°C.

Cet endroit devra comporter un plan d'appui horizontal pour empêcher toute déformation de l'appareil ou tout endommagement des pieds de soutien.

- Installer l'appareil dans une pièce bien aérée, aussi loin que possible de sources de chaleur et de manière telle à garantir une bonne circulation de l'air, en particulier autour du compresseur.

La température ambiante ne doit pas dépasser +43°C pour maintenir les températures intérieures prévues.

- Mettre l'appareil de niveau à l'aide des pieds réglables en hauteur.

Il est fondamental de mettre l'appareil d'aplomb sous peine de nuire à son bon fonctionnement.

- Vérifier que la porte ferme parfaitement.
- L'air doit circuler librement au-dessus de l'appareil.

Les fentes d'aération ne doivent jamais être bouchées par des plateaux, des boîtes en carton, des vases ou autres objets ; dans le cas contraire, les enlever immédiatement.

F.5 Installation d'un appareil sur plan sur la base réfrigérée

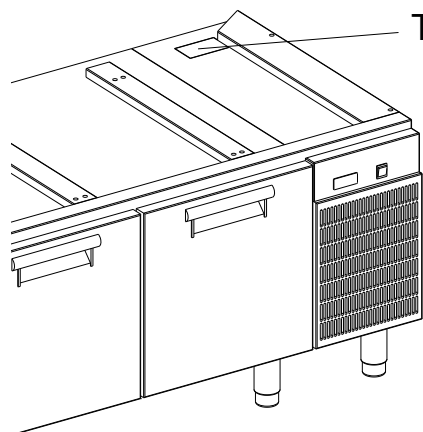
Vérifier si les appareils sur plan peuvent être posés au-dessus de la base réfrigérée en s'aidant des schémas d'installation.

Si c'est possible, procéder comme suit :

1. Dévisser les pieds de l'appareil sur plan et les remplacer par des axes filetés (non fournis) ;
2. Poser l'appareil en faisant correspondre les axes avec les orifices (dotés d'attaches) de la base ;
3. S'assurer que les axes s'emboîtent correctement et que l'appareil est stable.
4. Régler la hauteur de l'appareil en agissant sur les axes ou en ajoutant éventuellement des cales

F.6 Union d'appareils sur des bases réfrigérées (modèles N7E seulement)

Installer l'appareil à l'extrémité droite de la base réfrigérée (voir la figure ci-dessous).



Pour raccorder le système d'écoulement du gril au tuyau d'évacuation, enlever le panneau prédécoupé "T".

F.7 Branchements au gaz, à l'électricité, à l'eau et autres (le cas échéant, selon le type d'appareil et/ou du modèle)

- Toute intervention pour l'installation ou l'entretien d'un système d'alimentation (gaz, électricité, eau et/ou vapeur, le cas échéant) est exclusivement réservée au personnel de la compagnie de distribution ou à un installateur agréé.
- Identifier l'appareil acheté en consultant sa plaque signalétique.
- Contrôler le type et la position des raccordements prévus pour l'appareil sur le schéma d'installation.

F.8 Branchement électrique

Les raccordements électriques doivent être effectués conformément aux normes de sécurité locales en vigueur.

Branchement à l'alimentation électrique :

1. Introduire la fiche dans la prise de courant correspondante
2. Vérifier que :
 - la tension et la fréquence nominales spécifiées sur la plaque signalétique sont conformes à celles de l'alimentation principale ;
 - la prise de courant principale présente une capacité de transport de courant adéquate et est mise correctement à la terre.

En cas de doute quant à l'efficacité de la terre, demander au personnel qualifié de contrôler l'installation.
- un interrupteur omnipolaire avec un écartement minimum de 3 mm entre les contacts doit être installée entre la prise et la ligne d'alimentation électrique.

**NOTE!**

Cet appareil comporte un branchement électrique de type Y ; par conséquent, le câble d'alimentation ne peut être remplacé que par un technicien qualifié.

**IMPORTANT**

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de non-respect des normes en vigueur en matière de protection contre les accidents.

F.9 Branchement à la terre et nœud équipotentiel

Brancher l'appareil à une prise de terre ; l'inclure ensuite dans un nœud équipotentiel à l'aide de la vis située sous le châssis.

La vis porte le symbole

G INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR

G.1 Utilisation

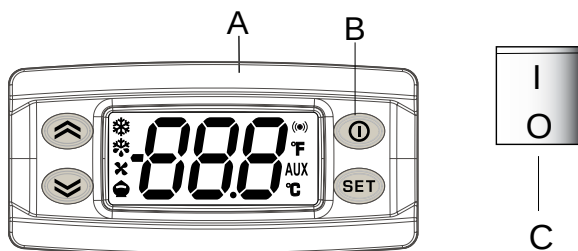
Précautions générales

- Cet appareil doit être utilisé exclusivement aux fins pour lesquelles il a été conçu, à savoir la réfrigération ou la conservation de denrées alimentaires. Toute autre utilisation est considérée comme impropre.
- Pour un usage optimum de l'appareil, respecter les consignes suivantes :
 - éviter de placer des aliments ou des liquides chauds dans l'appareil,
 - veiller à couvrir ou à emballer tous les aliments,
 - laisser suffisamment d'espace entre les grilles et les côtés de l'appareil, afin de permettre une bonne circulation de l'air,
 - ne pas laisser les portes ouvertes trop longtemps en introduisant des aliments dans l'appareil ou en en retirant.

**IMPORTANT**

Charge maximale pour chaque tablette et/ou tiroir : 40 kg.

G.1.1 Modèles réfrigérateur



Panneau de contrôle

A	Thermorégulateur digital
B	Mise en marche
C	Interrupteur général

Mise sous tension

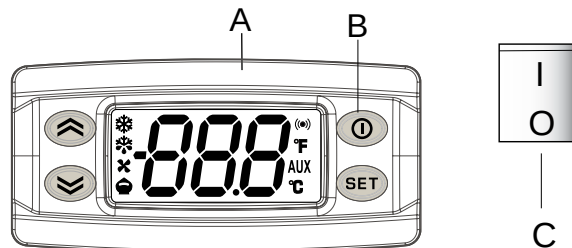
- Appuyer sur l'interrupteur de sécurité installé en amont de l'appareil ;
- Appuyer sur l'interrupteur "C" sur le panneau de contrôle ; Lorsque le voyant intégré s'allume, ceci indique que la machine est sous tension.
- Allumer le thermorégulateur digital "A" en maintenant la touche "B" enfoncée pendant au moins 5 secondes ; Lorsque la température réglée est atteinte, le thermostat déconnecte le compresseur et le reconnecte dès que cela est nécessaire, pour maintenir une température quasi constante.

Le thermostat est réglé en usine sur une température de fonctionnement de 0°C. Lorsque l'appareil est en marche, le thermorégulateur digital "A" indique la température intérieure du compartiment.

G.1.1.1 Dégivrage

L'appareil est équipé d'un dispositif de dégivrage automatique. L'eau de dégivrage est recueillie dans un bac sous l'appareil.

G.1.2 Modèles congélateur



Panneau de contrôle

A	Thermomètre et commande électronique
B	Mise en marche
C	Interrupteur général

Mise sous tension

- Appuyer sur l'interrupteur de sécurité installé en amont de l'appareil ;
- Appuyer sur l'interrupteur "C" sur le panneau de contrôle ; Lorsque le voyant intégré s'allume, ceci indique que la machine est sous tension ;
- Allumer le thermorégulateur digital "A" en maintenant la touche "B" enfoncée pendant au moins 5 secondes. Le thermostat est réglé en usine sur une température de fonctionnement de -22°C pour garantir une température moyenne de -20° dans le compartiment C

Il est possible de modifier la température de fonctionnement :

	pour augmenter la température
	pour diminuer la température.

- Lorsque l'appareil est en marche, le thermorégulateur digital "A" indique la température intérieure du compartiment.
- Lorsque la température réglée est atteinte, le thermostat déconnecte le compresseur et le reconnecte dès que cela est nécessaire, pour maintenir une température quasi constante.

G.1.2.1 Dégivrage

L'appareil est équipé d'un dispositif de dégivrage automatique.

G.2 Chargement du produit

Répartir uniformément le produit à l'intérieur de la cellule (à l'écart de la porte et de l'arrière) pour permettre une bonne circulation de l'air.



AVERTISSEMENT

Couvrir ou envelopper les aliments avant de les introduire à l'intérieur du réfrigérateur et éviter d'introduire des aliments trop chauds ou liquides en cours d'évaporation.

Ne pas laisser les tiroirs ouverts plus longtemps que nécessaire pendant le prélèvement ou l'introduction d'aliments.

Il est conseillé de garder les clés (pour les modèles avec serrure) dans un lieu uniquement accessible au personnel autorisé.

Pour éviter que des personnes non autorisées puissent ouvrir l'appareil, il est conseillé de toujours le fermer à clé.

H NETTOYAGE ET ENTRETIEN DE L'APPAREIL



AVERTISSEMENT

Voir *“AVERTISSEMENT et consignes de sécurité”*.

H.1 Entretien courant

H.1.1 Informations concernant l'entretien

Les opérations d'entretien suivantes relèvent de la responsabilité du propriétaire et/ou de l'utilisateur de l'appareil.



IMPORTANT

Les problèmes résultant d'un entretien incorrect ou de l'absence d'entretien tel que décrit ci-après annuleront tout recours en garantie.



AVERTISSEMENT

Avant de procéder au nettoyage ou à l'entretien, mettre l'appareil hors tension.

H.1.2 Nettoyage de l'appareil et des accessoires

Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère) ; après quoi, rincer et sécher soigneusement.



ATTENTION

Ne pas utiliser de produits détergents à base de solvants (trichloréthylène) ou de poudres abrasives.

H.1.3 Premier nettoyage

Avant de mettre l'appareil en service, nettoyer toutes les parties internes et les accessoires avec de l'eau tiède et du savon neutre ou avec des produits biodégradables à plus de 90 % (pour réduire l'émission de substances polluantes dans l'atmosphère).

Puis rincer et sécher soigneusement.



IMPORTANT

Ne pas utiliser de produits détergents à base de solvants (trichloréthylène) ou de poudres abrasives.

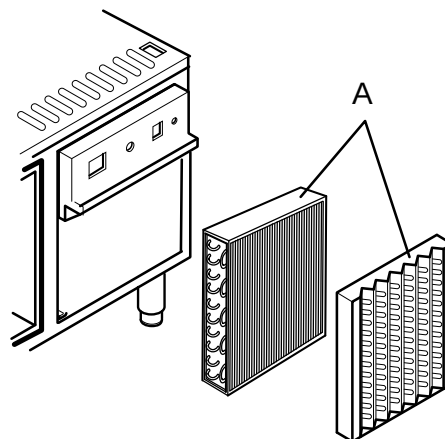
Nettoyage périodique

- Nettoyer les pièces en acier inoxydable à l'aide d'un chiffon imbibé d'eau chaude et de détergent neutre, puis rincer et sécher soigneusement.

Pour nettoyer ces surfaces, ne jamais utiliser de détergents contenant des substances abrasives ou corrosives, de la laine de verre ordinaire, de brosses métalliques, de racleurs ou autres accessoires similaires.

- Nettoyer les pièces peintes à l'aide de cire à base de silicone ;

- Nettoyer les ailettes du condenser de l'unité de réfrigération ("A") au moins une fois tous les six mois, à l'aide d'une brosse ou d'un aspirateur ;



- Éviter d'utiliser des outils pointus pour nettoyer l'évaporateur et le condenseur ;
- Vider tous les jours le bac de dégivrage situé sous l'appareil.

H.1.4 Périodes d'inutilisation

En prévision de longues périodes d'inactivité, prendre les précautions suivantes :

- sortir la fiche de la prise ;
- vider l'appareil de tous les aliments se trouvant dans le compartiment et nettoyer l'intérieur et les accessoires ;
- laisser les portes ouvertes pour favoriser la circulation d'air à l'intérieur et éviter la formation de mauvaises odeurs ;
- passer énergiquement un chiffon à peine imbibé d'huile de vaseline sur toutes les surfaces en acier inoxydable de façon à étaler un voile de protection ;
- Aérer périodiquement les locaux



IMPORTANT

Avant de procéder à l'entretien, mettre la machine hors tension.

Une fois les opérations d'entretien terminées, vérifier que la machine est en mesure de fonctionner en toute sécurité et, en particulier, que les dispositifs de protection et de sécurité fonctionnent parfaitement.

H.1.5 Intérieur (tous les 6 mois)



IMPORTANT

Opérations à confier exclusivement au personnel spécialisé.

- Vérifier l'état des parties internes.
- Éliminer les éventuels dépôts de saleté à l'intérieur de l'appareil.
- Examiner et nettoyer le système d'évacuation.

**IMPORTANT**

Dans des conditions ambiantes particulières (par ex., utilisation intensive de l'appareil, milieu ambiant saumâtre, etc.), il est conseillé d'augmenter la fréquence de nettoyage susmentionnée.

H.2 Réparation et entretien exceptionnel**NOTE!**

Les réparations et les entretiens exceptionnels doivent être confiés exclusivement au personnel spécialisé autorisé, qui peut demander au fabricant un Manuel de service.

H.3 Intervalles d'entretien

Tous les éléments ayant besoin d'un entretien sont accessibles depuis l'avant ou l'arrière de l'appareil.

Les intervalles d'inspection et d'entretien dépendent des conditions réelles de fonctionnement de l'appareil et des conditions environnementales (présence de poussière, d'humidité, etc.), raison pour laquelle il n'est pas possible de définir des intervalles très précis.

Il est en tous les cas recommandé de procéder à l'entretien approfondi et régulier de la machine pour minimiser toutes interruptions de service.

Les opérations d'entretien, de vérification et de révision de la machine doivent être réalisées exclusivement par un technicien spécialisé ou par le SAV, équipé de tous les équipements de protection individuelle (chaussures de sécurité et gants), outils et moyens auxiliaires appropriés ;

Toute intervention sur les équipements électriques doit être effectuée exclusivement par un électricien qualifié ou par le SAV ;

Afin de garantir une efficacité constante de la machine, il est conseillé d'effectuer des vérifications selon la fréquence indiquée dans le tableau suivant :

Entretien, vérifications, contrôles et nettoyage	Fréquence	Responsabilité
Nettoyage ordinaire Nettoyage général de la machine et de la zone environnante.	Tous les jours	Opérateur
Protections mécaniques Contrôler l'état de conservation, vérifier l'absence de déformations, desserrages ou altérations.	Tous les mois	Service
Contrôle Contrôler la partie mécanique pour s'assurer de l'absence de ruptures ou de déformations, du serrage des vis ; vérifier la lisibilité et l'état de conservation des inscriptions, des autocollants et des pictogrammes et les remettre éventuellement en état.	Tous les ans	Service
Structure de la machine Serrer les boulons principaux (vis, systèmes de fixation, etc.) de l'appareil.	Tous les ans	Service
Signalisation de sécurité Vérifier la lisibilité et l'état de conservation de la signalisation de sécurité.	Tous les ans	Service
Armoire de commande électrique Vérifier l'état des composants électriques installés à l'intérieur de l'armoire de commande électrique. Vérifier les câblages entre l'armoire électrique et les organes de la machine.	Tous les ans	Service
Câble de branchement électrique et prise à fiche Vérifier l'état du câble de branchement (le remplacer éventuellement) et de la prise à fiche.	Tous les ans	Service
Entretien exceptionnel de l'appareil Vérifier tous les éléments gaz (le cas échéant).	Tous les ans	Service
Révision générale de l'appareil Vérifier tous les composants, équipements électriques, traces de corrosion, tuyauteries, ...	Tous les 10 ans ¹	Service

1. L'appareil a été conçu et fabriqué pour une durée de 10 ans environ. Cette période écoulée (à compter de la mise en service de l'appareil), il faut le soumettre à une révision générale. Quelques exemples de contrôles à effectuer sont cités ci-après.

Liste des contrôles :

- Vérifier la présence d'éventuelles pièces ou composants électriques oxydés ; les remplacer éventuellement et rétablir les conditions initiales.
- Vérifier la structure, notamment des joints soudés.
- Vérifier et remplacer les boulons et/ou vis, en effectuant également un contrôle des éventuelles pièces desserrées.
- Vérifier l'installation électrique, électronique.
- Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.
- Vérifier l'état général des protections et écrans.

Démontage

- Toutes les opérations de démolition doivent être effectuées lorsque la machine est arrêtée, froide et débranchée de l'alimentation électrique.

- Les interventions sur les équipements électriques, mis hors tension, sont exclusivement réservées à un électricien qualifié.
- Pour effectuer ces opérations, il faut obligatoirement se munir de : combinaison de travail, chaussures de sécurité et gants.
- Durant ces opérations de démontage et de manutention des différentes pièces, la hauteur minimale par rapport au sol doit être maintenue.

I MISE AU REBUT DE LA MACHINE



AVERTISSEMENT

Voir “**AVERTISSEMENT** et consignes de sécurité”

I.1 Stockage des déchets

À la fin de la vie utile de l'appareil, procéder à sa mise au rebut en bonne et due forme.

Selon le modèle, les portes devront être démontées avant de mettre l'appareil au rebut.

Un stockage provisoire des déchets SPÉCIAUX est autorisé en vue d'une élimination par traitement et/ou stockage définitif. Les réglementations en matière de protection de l'environnement en vigueur dans le pays de l'utilisateur doivent être respectées.

I.2 Procédure concernant les macro-opérations de démontage de l'appareil

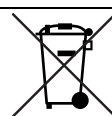
Avant de mettre l'appareil au rebut, il est recommandé de vérifier attentivement son état physique et de contrôler si des pièces de la structure présentent des signes éventuels d'affaissements ou de ruptures en phase de démolition.

Il faudra procéder à l'élimination des pièces constituant l'appareil de manière différenciée, en tenant compte de leur nature (par exemple, métaux, huiles, graisses, plastique, caoutchouc, etc.).

Les différents pays de destination ont des législations qui leur sont propres ; par conséquent, il faut respecter les dispositions imposées par les lois et les organismes des pays où a lieu la démolition.

En règle générale, il faut remettre le réfrigérateur à des centres spécialisés de collecte/démolition.

Démonter l'appareil en regroupant les différents éléments selon leur nature chimique et en se rappelant qu'il y a de l'huile lubrifiante et du fluide frigorigène dans le compresseur, qui peuvent être récupérés et réutilisés et que les éléments du réfrigérateur sont des déchets spéciaux assimilables à ceux urbains.



Le symbole présent sur le produit indique que celui-ci ne doit pas être considéré comme un déchet domestique mais qu'il doit être mis au rebut correctement afin d'éviter tout effet néfaste sur l'environnement et la santé humaine. Pour plus d'informations sur le recyclage de cet appareil, contacter l'agent ou le revendeur local de l'appareil, le SAV ou l'organisme local compétent pour l'élimination des déchets.



NOTE!

Au moment de la démolition de l'appareil, les marquages, le présent Manuel et les autres documents relatifs à l'appareil devront être détruits.

J DOCUMENTS JOINTS

- Classeur de fiches d'essai et d'inspection.
- Schéma électrique.
- Schéma d'installation.
- Déclaration de conformité